

**VERBATIM****CONFERENCE DE PRESSE****Bangui, le 27 juin 2025****Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA**

Bonjour à tous, je suis Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA. Que vous soyez ici dans cette salle à Bangui ou à l'écoute de Radio Guira, soyez les bienvenus dans cette conférence de presse hebdomadaire de la MINUSCA consacrée aujourd'hui en grande partie à la réunion qui s'est tenue hier au Conseil de sécurité des Nations Unies, une réunion sur la situation en République centrafricaine à l'occasion de la publication, comme chaque quatre mois, du rapport du Secrétaire général sur la mise en œuvre du mandat de la MINUSCA.

Avant d'aborder le sujet principal de cette conférence, permettez-moi de revenir sur deux communiqués publiés par la MINUSCA ces derniers jours. Hier, nous avons exprimé notre profonde tristesse face au drame survenu mercredi au Lycée Barthélemy Boganda de Bangui. Au nom de la Mission, j'adresse mes sincères condoléances aux familles endeuillées, souhaite une prompte guérison aux nombreux blessés et réaffirme notre entière solidarité avec les Centrafricains.

Samedi, la MINUSCA a condamné avec la plus grande fermeté l'attaque meurtrière menée par des éléments armés contre une patrouille de sa Force, à Am-Sissia 1, à 34 km au nord-est de Birao, dans la préfecture de la Vakaga. Un Casque bleu du contingent zambien est mort à la suite de cette attaque. Il s'appelait Stephen Muloke Sachachoma et avait 33 ans.

La Représentante spéciale du Secrétaire général, Valentine Rugwabiza, a présenté ses plus sincères condoléances au Gouvernement et au peuple de la Zambie et exprimé toute sa sympathie à la famille de la victime.

La Cheffe de la MINUSCA se déclare profondément préoccupée par la multiplication des attaques contre les soldats de la paix en République centrafricaine, soulignant que cette attaque constituait la troisième attaque meurtrière contre des patrouilles de la Mission depuis le début de l'année 2025. La Représentante spéciale du Secrétaire général rappelle que les attaques contre les Casques bleus des Nations Unies peuvent constituer des crimes de guerre au regard du droit international. Elle appelle les autorités centrafricaines à ne ménager aucun effort pour identifier les auteurs de ces actes afin qu'ils soient rapidement traduits devant la justice.

Et, enfin, elle réaffirme que ces attaques lâches contre les Casques bleus de la Mission n'entament en rien la détermination de la MINUSCA à mettre pleinement en œuvre son mandat au service de la paix et de la stabilité en République centrafricaine.

Revenons à la réunion du Conseil de sécurité des Nations Unies sur la situation en République centrafricaine. Vous le savez, selon la résolution 2759, il est prévu que le Secrétaire général présente un rapport sur l'application du mandat de la MINUSCA tous les quatre mois et c'est donc ce rapport, couvrant la période du 1er février à début juin, qui a été discuté hier à New York.

S'exprimant au nom des Nations Unies, Jean-Pierre Lacroix, Secrétaire général adjoint aux opérations de paix, a commencé son propos en revenant sur l'incendie tragique survenu mercredi au Lycée Barthélemy Boganda à Bangui en précisant que *la « MINUSCA reste pleinement engagée aux côtés des autorités nationales et est préparée à fournir tout soutien nécessaire pour répondre à cette tragédie et venir en aide aux personnes affectées »*. Pour information, dès réception de l'alerte, la police de la MINUSCA a déployé six ambulances, une équipe médicale et une unité de police constituée sur le site de l'incident afin de secourir les victimes et de sécuriser la zone.

Jean-Pierre Lacroix a également évoqué l'attaque meurtrière contre une patrouille de la MINUSCA en précisant que « *des éléments armés soudanais présumés* » avaient ouvert le feu sur la patrouille, entraînant la perte tragique d'un casque bleu zambien.

Le Secrétaire général adjoint aux opérations de paix a ensuite passé en revue les questions relatives au processus électoral, à l'Accord de paix et à l'extension de l'autorité de l'Etat.

Selon Jean-Pierre Lacroix, les élections locales, présidentielle et législatives « *représentent une opportunité cruciale pour renforcer la gouvernance démocratique, promouvoir la réconciliation nationale et consolider la stabilité à long terme* ». Evoquant les retards liés à des difficultés techniques dans la publication de la liste électorale définitive, initialement prévue pour le 29 mai, le Secrétaire général adjoint a déclaré, et je le cite, qu'une « *communication officielle du Gouvernement et de l'Autorité nationale des élections (ANE) concernant la suite du processus, notamment d'éventuelles nouvelles dates des élections locales, était désormais essentielle* » ajoutant que « *le processus électoral est à un tournant délicat* » et qu' « *il est essentiel de préserver les progrès réalisés, de mobiliser les ressources nécessaires et de prévenir tout revers* ». Il a rappelé que « *reconnaissant leur portée stratégique* », le Conseil de sécurité avait mandaté la MINUSCA pour fournir un appui électoral à l'ensemble de ces scrutins.

Le deuxième point abordé par le Secrétaire général adjoint a concerné la situation sécuritaire. Il a salué la collaboration du Gouvernement avec la MINUSCA et ses autres partenaires pour étendre et renforcer sa présence sur l'ensemble du territoire et améliorer la sécurité dans les zones frontalières grâce à une coopération renforcée avec les pays voisins. Il a cité l'exemple du poste des Forces de défense centrafricaines récemment mis en service à Bembéré, dans la préfecture de Lim-Pendé, avec l'appui de la MINUSCA, et ceci dans le cadre de la mise en œuvre de la politique nationale de gestion des frontières.

Evoquant la situation des droits de l'homme en République centrafricaine, le Secrétaire général adjoint a souligné « *le rôle important de la Cour pénale spéciale (CPS) dans la lutte contre l'impunité et pour la justice transitionnelle* ». Il a rappelé que, le 19 juin, la Cour avait rendu son troisième verdict dans un procès portant sur les affrontements survenus en mars 2020 dans la région de Ndélé entre deux factions du Front populaire pour la renaissance de la Centrafrique (FPRC) tout en alertant sur la phase critique que traverse actuellement la Cour. En effet ses activités seront menacées dès septembre de cette année « *faute de financements volontaires des donateurs, ce qui compromettrait les investissements collectifs consentis au cours de la dernière décennie* ». Jean-Pierre Lacroix a invité les États membres à apporter le soutien nécessaire à la Cour pour qu'elle puisse s'acquitter de son mandat jusqu'en 2028.

Le Secrétaire général adjoint aux opérations de paix a également évoqué le renforcement de la coopération entre la MINUSCA, les autorités locales et le secteur privé en matière de passation de marchés avec des entreprises locales.

En conclusion, il a appelé tous les États Membres à veiller à ce que la MINUSCA dispose des ressources nécessaires à la mise en œuvre de son mandat afin d'aider « *le peuple et le Gouvernement centrafricains à atteindre leur aspiration à une paix durable* » en ajoutant que « *si ces efforts sont poursuivis, dans un esprit de partenariat et de partage des responsabilités, la République centrafricaine a le potentiel de devenir un véritable exemple de réussite — non seulement pour les Centrafricains, mais aussi pour le maintien de la paix et pour le Conseil de sécurité.* »

Le rapport du Secrétaire général est disponible sur le [site web de la MINUSCA](#).

L'avant-dernière information de ce jour concerne l'appui apporté par la MINUSCA à l'organisation des épreuves 2025 du baccalauréat qui inclut entre autres

- 750 kilogrammes de copies d'examens et de petits matériels transportés sur nos vols réguliers
- Transport également facilité pour 10 présidents de jury
- Et sécurisation assurée par la Force et la police de la MINUSCA, en soutien aux Forces de sécurité intérieure, de tous les centres d'examen qui reçoivent cette année près de 30 000 candidats, 29 947 exactement.

Pour conclure, il est important de se souvenir que la Charte des Nations Unies a été signée il y a 80 ans. Une Charte que le Secrétaire général des Nations Unies a qualifiée de « *déclaration d'espoir et [de] fondement de la coopération internationale pour un monde meilleur* » lors de la cérémonie commémorative organisée hier au siège de l'ONU à New York. En cet anniversaire, Antonio Guterres a invité « *tous les États Membres à être à la hauteur : De l'esprit et de la lettre de la Charte. Des responsabilités qu'elle nous confie. Et de l'avenir qu'elle nous appelle à construire. Pour la paix. Pour la justice. Pour le progrès. Pour ' nous les peuples' ».*

Questions des journalistes

Afrique en Plus (Bélisaire Dorval Sahoul)

- Ma préoccupation porte sur le communiqué de presse dont vous avez fait mention tout à l'heure concernant le Casque bleu zambien qui a été assassiné par des groupes armés. Vous avez identifié que ce sont des Soudanais. Alors, comment est-ce que la MINUSCA va procéder pour pouvoir diligenter une enquête dans ce sens en vue de traquer les responsables, tout en sachant que les Soudanais, ils sont volatiles. Est-ce qu'il y aura une coopération entre la Mission, le Gouvernement centrafricain et le Gouvernement du Soudan pour identifier les auteurs ? Merci.

Réponses aux questions

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Je vous remercie. La précision a été apportée concernant, effectivement, l'attaque contre nos Casques bleus samedi dernier dans la Vakaga, la précision a été apportée par M. Lacroix qui a bien indiqué, je répète, que des éléments armés soudanais présumés avaient ouvert le feu sur la patrouille. Nous n'avons encore aucune certitude et pour l'instant l'enquête est en cours, comme il se doit dans ce type de circonstances douloureuses. Ensuite, toutes les procédures en cours au sein du système des Nations Unies et dans le cadre de la coopération avec les autorités de ce pays, seront mises en œuvre. Mais j'insiste bien sur « éléments armés soudanais présumés ».

Questions des journalistes

LANOCA (Aubin Manassé Ndata)

- Merci. Je voulais juste rebondir sur la présentation du rapport que Jean-Pierre Lacroix a présenté au Conseil de sécurité, particulièrement sur la situation sécuritaire en République centrafricaine. J'aimerais savoir les aspects de l'exécution de mandat de la MINUSCA en ce qui concerne la sécurité, je pense, du moment où il y a eu trop d'exactions, les militaires qui travaillent pour le compte de la MINUSCA sont assassinés. Et puis, du coup, le côté négatif, c'est-à-dire ce qui n'a pas vraiment marché, ou ce qui pourrait être amélioré n'a pas été évoqué dans ce rapport. Est-ce qu'on peut avoir une idée ?

Réponses aux questions

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

D'abord, comme je l'ai dit, on va partager avec vous le rapport, vous allez pouvoir vous faire vous-même une idée et vous allez voir que le rapport est exhaustif puisqu'il a une quarantaine de pages et qu'il reprend la chronologie de tous les incidents de sécurité. Nous assistons, c'est montré dans le rapport, effectivement, à une recrudescence des attaques contre nos Casques bleus, puisque c'est une la troisième fois depuis le début de l'année que nous avons un Casque bleu qui perd la vie suite à une attaque menée contre des patrouilles de la MINUSCA, des patrouilles menées pour protéger les populations civiles. Donc, je pense que la Mission continue, et c'est ce que nous affirmons aussi dans le communiqué qui a été diffusé [samedi], et je crois aussi que lors de sa rencontre avec le Premier Ministre, c'est exactement aussi ce que la Représentante spéciale a dit aux médias à sa sortie, que ces attaques contre la MINUSCA n'entament en rien notre ferme détermination à poursuivre notre mandat au service de la population centrafricaine et au service de la protection des civils. Donc, voilà votre réponse. Votre question m'amenait à dire ce qui n'avait pas marché, moi, je préfère vous répondre en vous disant que ce qui arrive à nos Casques bleus, arrive dans le cadre de l'exécution de leur mandat au service de la République centrafricaine, en soutien aux Forces de défense et de sécurité et dans le cadre de notre mandat de protection des populations civiles et, qu'une fois encore, notre détermination à poursuivre ce mandat sans relâche n'est absolument pas entamée par de telles attaques que nous qualifions toutefois d'attaques lâches.

Questions des journalistes

Radio Ndeke Luka (Amid Tidjani)

- J'ai deux questions. La première, concerne les attaques répétées des hommes armés avant hier et hier, dans les chantiers miniers de Kéyé et Boukchab, ce sont des localités situées respectivement à 35 et 55 kilomètres de Ouadda Djallé, ça, c'est aussi dans la Vakaga. Le maire de la ville déplore le fait que l'effectif des FACA qui se trouve dans la localité est trop minime. Est-ce que la MINUSCA peut déployer quand même ses contingents dans cette localité pour renforcer un peu la sécurité de la population ?
- La deuxième question, ça concerne les déplacés internes de Birao. Comme vous venez de le souligner tout à l'heure, les hommes armés, on peut le dire, les Soudanais, viennent de temps en temps commettre des forfaits sur la paisible population. La question qu'on se pose, beaucoup de ces habitants qui habitent dans ces zones périphériques de Birao sont tous venus ici au centre de Birao. Ils déplorent aussi le fait que ces hommes armés partent souvent dans leur camp et ils emportent leurs bœufs. Mais qu'est-ce que la MINUSCA peut faire concrètement pour palier également ce problème ? Je vous remercie.

Réponses aux questions

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Merci. Concernant votre première question, je ne peux pas répondre par rapport aux effectifs des FACA. Vous savez que ce sont les FACA qui ont la première responsabilité de la sécurité des populations et du territoire. Alors, est-ce que la MINUSCA peut déployer des contingents ? Nous sommes présents dans cette zone. Nous ne pouvons pas être présents partout, mais nous avons notre contingent zambien qui est présent dans cette zone. Nous sommes à Ouadda Djallé, par exemple. Mais on l'a déjà expliqué, nous ne pouvons malheureusement pas être présents partout en raison de nos ressources humaines et matérielles qui sont limitées.

Concernant les déplacés internes à Birao, effectivement, et à la suite des récentes violences sur l'axe Birao-Am-Dafock ont qui ont conduit à la mort de notre collègue Casque bleu, on a assisté à des mouvements de personnes qui ont fui cette zone pour se retrouver vers Birao. Ça, c'est une première chose, effectivement on a assisté à ces mouvements. Ensuite, que faisons-nous ? La MINUSCA soutient, comme vous le savez, les CMOP, les comités de mise en œuvre de l'Accord de paix au niveau préfectoral, pour justement mener toutes ses activités de médiation, de cohésion sociale entre les communautés soudanaises et centrafricaines, en l'occurrence.

J'ai un exemple à vous donner. Le 17 juin dernier, à l'initiative de la MINUSCA et du préfet, il y a eu une session qui a été organisée, une session de médiation entre sept chefs de communauté D'Um-Dafock au Soudan et des chefs de communauté de la Centrafrique pour pouvoir obtenir de leur part un engagement à contribuer à une solution pacifique à travers un dialogue continu. Donc, la MINUSCA, chaque fois que cela est possible, en utilisant les outils existants au niveau des institutions centrafricaines au niveau local, là, en l'occurrence le CMOP ou les préfets, donc, chaque fois que cela est possible, la MINUSCA favorise des dialogues et met le dialogue, en tout cas, au cœur de la résolution des conflits entre les communautés et soudanaise et centrafricaine.

Questions des journalistes

Radio Guira FM (Marie Pélagie Karzago)

- Je reviens sur le rapport présenté par Jean-Pierre Lacroix. Ma question, c'est celle-ci : qu'est-ce que le Centrafricain lambda peut retenir de ce rapport présenté hier à New York ? On peut espérer ? C'est la question. Merci.

Réponses aux questions

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Je vous remercie pour votre question. À la lumière de l'intervention du Secrétaire général adjoint aux opérations de la paix, mais aussi à la lumière de l'intervention de l'ensemble des membres du Conseil de sécurité qui sont intervenus lors de cette réunion, le Centrafricain peut retenir qu'il n'est pas oublié, que la Centrafrique reste en haut de l'agenda de la communauté internationale et du Conseil de sécurité, que la Centrafrique reste en haut de l'agenda des Nations Unies avec certaines inquiétudes, d'un côté, du côté de la Centrafrique, en voyant qu'il y a cette occasion inespérée de pouvoir avancer sur la décentralisation, sur la réconciliation au niveau local en

organisant les élections locales et donc avec la certaine inquiétude de voir qu'il pourrait y avoir des délais dans l'organisation de ces élections qui restent primordiales pour pouvoir franchir un cap et passer à autre chose mais, là aussi, en rappelant le soutien de la MINUSCA, conformément à son mandat et de tous les autres partenaires, pour pouvoir parvenir à une solution. Et puis, il y a aussi des inquiétudes, vous l'avez vu aussi à propos de la Cour pénale spéciale sur le financement global, y compris pour cette mission, donc dans ce contexte où il y a beaucoup d'incertitudes, ce qu'on peut retenir, c'est que malgré toutes ces incertitudes, à la fois internes et externes, il y a une véritable volonté d'aller de l'avant, il y a une véritable volonté de continuer à accompagner la République centrafricaine vers la voie d'une stabilisation durable et du développement.

Questions des journalistes

Radio Notre Dame (Doubalet Roméo-Sylvère)

- Dans votre propos liminaire, vous n'avez pas évoqué la question du dialogue. Je ne sais pas si c'est pris en compte dans le rapport du Secrétaire général des Nations Unies. Je vous remercie.

Réponses aux questions

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Oui, le rapport suit un schéma habituel et la première partie du rapport est consacrée à la situation politique dans le pays, avec l'évolution de la situation politique. Il est fait mention du dialogue et aussi de la nécessité de pouvoir avoir un dialogue constructif entre toutes les parties prenantes, ce qu'évidemment, la MINUSCA ne cesse d'encourager et de faciliter.

Questions des journalistes

A Kota-Sango (Eusèbe Nguévili)

- Je reviens un peu sur le drame qui s'est produit au lycée Barthélémy Boganda le mercredi passé. Je pense qu'il a été convié à la MINUSCA dans son mandat d'assurer la protection de la population civile. Mais c'est avec beaucoup de regret qu'on constate à chaque fois qu'il y a des événements pareils comme le baccalauréat ou bien le brevet des collèges, on voit la mobilisation de la MINUSCA ainsi que le Gouvernement et on constate que la MINUSCA et le Gouvernement déploient des agents de la police ou bien de la gendarmerie pour assurer la protection de la population civile. Mais malheureusement, la MINUSCA n'a pas prévu des dispositifs sécuritaires concernant ce genre de drames. Alors, s'il n'était pas question de faire recours aux conducteurs de mototaxis, il y aura encore beaucoup plus de nombre de décès le jour-là. Alors, qu'est-ce que la MINUSCA compte envisager pour éviter ce genre de drame, puisqu'on ne sait pas ce qui pourrait arriver dans les jours à venir ? Merci.

Réponses aux questions

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Je vous remercie et vous me donnez l'occasion une nouvelle fois de présenter toutes nos condoléances aux familles endeuillées et de souhaiter un prompt rétablissement à tous les blessés de ce drame. Vous le savez, la MINUSCA est présente en République centrafricaine en soutien aux autorités centrafricaines et, dans le cas qui nous intéresse par rapport à votre question, en soutien aux Forces de sécurité intérieure. Nous ne sommes pas là pour nous substituer aux forces de sécurité intérieure, nous sommes là pour les soutenir. Donc, la MINUSCA a des relations très étroites avec les Forces de sécurité intérieure, police, gendarmerie, apporte des soutiens, des conseils concernant les dispositifs sécuritaires éventuels, mais elle n'est pas celle qui met en œuvre et met en place ces dispositifs sécuritaires, une fois encore, nous sommes là en soutien et non en substitution. Je crois l'avoir dit quand même dans mon propos liminaire, pour toutes ces épreuves [du bac], nous sommes présents sur l'ensemble du territoire et nous avons permis à ce que tous les centres d'examen -évidemment, il y a eu le drame de mercredi- répartis dans l'ensemble des 20 préfectures du pays, qui cette année, ont accueilli près de 30 000 candidats, ont été sécurisés par la MINUSCA à la suite des demandes des autorités. Voilà ce que je pouvais répondre à votre question.

Questions des journalistes

- Je reviens sur le drame du lycée Barthélémy Boganda. Je ne sais pas si à votre niveau, au niveau de la MINUSCA, est-ce que la MINUSCA compte accompagner le Gouvernement et les victimes, surtout les

victimes, puisqu'ils ont été victimes de beaucoup de choses, ils risquent de tomber dans le traumatisme. Comment la MINUSCA compte faire pour accompagner ces victimes surtout ?

Réponses aux questions

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Merci. Dès que nous avons eu connaissance du drame, nous avons envoyé des ambulances, nous avons aussi des policiers qui étaient présents sur place dans le cadre de la sécurisation, nous avons envoyé des renforts. Il est prévu cet après-midi une réunion entre la MINUSCA et des autorités ici à Bangui pour pouvoir identifier le soutien qui pourrait être apporté par la MINUSCA.

Réponses aux questions

Radio Fréquence RJDH (Narcisse Yafoulela)

- Nous avons appris ces derniers temps que la population de Mboki a sollicité à la MINUSCA un accompagnement des Forces en ce qui concerne la protection des convois commerciaux. Quelle est la réaction de la MINUSCA par rapport à la demande de ces populations ?

Réponses aux questions

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Oui, je vous remercie. La MINUSCA dans la région du Haut Mbomou est présente, comme vous le savez, organise des patrouilles. Ces patrouilles incluent également la protection de convois routiers qui transportent des biens et des marchandises. Là encore, je ne connais pas les circonstances exactes de la demande précise, mais c'est un soutien que la MINUSCA apporte dans la mesure, une fois encore, de ces ressources disponibles. Vous voyez, dans la même conférence de presse, on nous demande d'être à tel endroit dans la Vakaga, à Mboki, etc. On est présent, on est présent partout où nous pouvons protéger les populations civiles dans la mesure, une fois encore, de nos moyens disponibles. [inaudible] Le transport de convoi routier, nous le faisons. Après, pour la mise en œuvre pratique ..., mais je peux vous dire qu'en tout cas, nous sommes engagés à Mboki. Nous avons pu constater, comme certains d'entre vous, je crois, une amélioration de la situation. Il y a quelques semaines, entre le 10 et le 14 juin, il y avait une réunion du CMOP une fois encore et, d'ailleurs, vous verrez dans le rapport, c'est indiqué, on ne cessera jamais de valoriser le rôle clé que jouent les comités de mise en œuvre au niveau préfectoral, donc, la MINUSCA avait soutenu une réunion du CMOP, du Haut-Mbomou à Mboki, et au cours de laquelle les chefs religieux, les chefs de quartiers, les femmes, les jeunes s'étaient engagés pour la paix, la cohésion sociale et la réconciliation. Et le 17 juin, donc quelques jours plus tard, il y a eu une réunion à Obo avec le préfet pour justement faire le suivi de ces engagements. Il y a un travail qui est fait par la mission à Mboki, à la fois un travail de prévention, de réconciliation et également de facilitation de l'accès aux biens et aux marchandises. En tout cas, nous sommes présents et nous apportons tout ce que nous pouvons apporter.

Question non enregistrée portant sur la comparaison des tendances observées dans les deux derniers rapports du Secrétaire général

Réponses aux questions

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

La conférence de presse se transforme en cours de géopolitique, j'ai presque envie de dire que je donne ma langue au chat dans ce grand oral. Il a été noté, comme à chaque fois, qu'il y a des choses qui s'améliorent. On a cité l'exemple de la mise en œuvre de la politique de gestion des frontières avec ce qui a pu être fait au niveau de Bémberé. Il y a évidemment le retour dans l'Accord de paix des 3R et de l'UPC dans les accords du 19 avril, ce qui représente quand même une avancée considérable. Et puis, en parallèle, effectivement, il y a des attaques contre les populations civiles, contre les FACA, contre les Forces de la MINUSCA dans l'est du pays. Donc, c'est assez équilibré. Il y a des avancées d'un côté et puis il y a des préoccupations de l'autre. Mais de façon générale, on est quand même sur une phase ascendante et comme l'a dit M. Lacroix, si tout le monde continue à être mobilisé et si toutes les parties prenantes continuent à travailler dans cet esprit de partenariat, la Centrafrique pourra être un vrai exemple de réussite, à la fois pour elle-même, mais aussi pour les opérations de maintien de la paix.

Question non enregistrée portant sur le fait que la MINUSCA subit des attaques

Réponses aux questions

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Je crois que le fait de subir les attaques n'est peut-être pas le mot que j'emploierais, la MINUSCA a une posture proactive, la MINUSCA, là où elle est déployée, c'est pour protéger les populations civiles. S'il y a des menaces contre les populations civiles et s'il y a des menaces contre le personnel de la MINUSCA, parce que la MINUSCA doit être en possession de tous ses moyens pour pouvoir mener à bien son mandat, donc, s'il y a ce type de menaces, il y a des renforcements de ses positions, ce qui a été le cas ces dernières semaines, je crois l'avoir partagé avec vous, cela a été le cas dans le Haut-Mbomou, cela a été le cas dans la région de Yadé. Donc, nous avons une attitude proactive pour s'assurer que nos Forces puissent mettre pleinement en œuvre leur mandat de protection des populations civiles.

Questions des journalistes

- Par rapport au processus de désarmement des groupes rebelles de l'UPC, est-ce que la MINUSCA peut nous dire quel est l'état de lieu de ce processus actuellement ?

Réponses aux questions

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

[inaudible] Nous ne sommes pas pilote de ce processus de désarmement, mais évidemment, en tant que facilitateur de la mise en œuvre de l'Accord de paix, de l'APPR, nous sommes évidemment disponibles pour pouvoir apporter tout le soutien qui nous sera demandé par les autorités en cette matière.

Je vous rappelle que vous pouvez retrouver en temps réel toutes les informations de la MINUSCA sur le site [web de la Mission](#), sur [Facebook](#), [X](#), [YouTube](#) et [Instagram](#). Vous pouvez aussi rejoindre notre chaîne WhatsApp. L'heure est venue de clore cette conférence de presse. Merci à tous pour votre participation. Je vous retrouve mercredi prochain.